



**POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL**

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE

Document officiel diffusé par le
Secrétariat général

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ADOPTION (INSTANCE/AUTORITÉ)	DATE	RÉSOLUTION
Recommandée par l'assemblée de direction	2011-01-18	ADD-523-417
Adoptée par le conseil d'administration	2011-01-27	CAD-1024-5204

AMENDEMENT(S) ET ABROGATION(S)		
Modifications mineures (Secrétariat général)	2019-05-21	CAD-1086-5533
Amendée par le conseil d'administration	2024-04-25	CAD-1152-5878

CLASSIFICATION	Administration et finances
COTE	P-ADM-2
ENTRÉE EN VIGUEUR	2024-04-25
RESPONSABLE DE L'APPLICATION	Direction générale

HISTORIQUE

La présente politique remplace la *Politique en matière de protection, de gestion et de promotion de l'environnement* et met à jour la *Politique en matière de développement durable*, qui avaient toutes deux été adoptées par le conseil d'administration le 27 janvier 2011 (rés. CAD-1024-5204).

TABLE DES MATIÈRES

1	Préambule	1
2	Énoncé de principe	1
3	Champ d’application	1
4	Cadre de référence	1
5	Définitions	2
6	Orientations	2
6.1	Gouvernance.....	2
6.2	Formation.....	2
6.3	Recherche	3
6.4	Rayonnement.....	3
6.5	Communauté	3
6.6	Opérations	3
7	Principes directeurs	3
7.1	Repenser	3
7.2	Collaborer.....	3
7.3	Incarner	4
7.4	Influencer	4
8	Cadre opérationnel	4
8.1	Activation de la culture organisationnelle	4
8.2	Élaboration, déploiement et bilan d’un plan d’action en développement durable (PADD)	5
9	Structure fonctionnelle	5
9.1	Direction générale.....	5
9.2	Direction talents, culture, environnement et société (DTCES).....	5
9.3	Instances et comités institutionnels	5
9.4	Membres de la communauté et de la collectivité de Polytechnique	6
9.5	Structure de soutien en développement durable	6
9.5.1	Bureau du développement durable et sociétal (BDDS).....	6
9.5.2	Comité d’orientation en développement durable de l’École Polytechnique (CODDEP).....	6
9.6	Structure de réalisation du plan d’action en développement durable (PADD).....	7
9.6.1	Responsables et co-responsables d’actions	7
9.6.2	Équipe d’action.....	7
10	Dispositions finales	7
10.1	Langage inclusif.....	7

10.2	Entrée en vigueur.....	7
10.3	Modification mineure	7
	Annexe A - Repères par orientation.....	8
	Annexe B - Aide-mémoire des principes directeurs.....	14
	Annexe C - Composition du CODDEP	15

1 PRÉAMBULE

Respectueuse des principes de développement durable et à l'écoute des besoins de la société, Polytechnique Montréal, en accord avec ses valeurs :

- forme des ingénieures et des ingénieurs, ainsi que des scientifiques de très haut niveau pour relever les défis d'un monde en mutation et en faire des acteurs-clés du changement;
- réalise des recherches répondant aux grands enjeux sociétaux;
- influence son environnement sur le plan intellectuel, économique et social.

2 ÉNONCÉ DE PRINCIPE

Polytechnique Montréal (ci-après « **Polytechnique** ») devient un modèle de mise en œuvre du développement durable (ci-après « **DD** »).

L'objectif de cette politique est de :

- guider les actions de Polytechnique selon des orientations et repères (article 6), des principes directeurs (article 7), un cadre opérationnel et une structure fonctionnelle (articles 8 et 9) afin de favoriser l'enracinement de la durabilité à l'interne;
- établir un cadre de référence pour la prise de décisions à Polytechnique, en veillant à ce que celles-ci soient cohérentes, transparentes et orientées;
- accroître la capacité d'influence de Polytechnique sur la société dans son ensemble.

3 CHAMP D'APPLICATION

La Politique s'applique à tous les membres de la communauté de Polytechnique, ainsi qu'aux membres de sa collectivité dans le cadre de leurs relations avec Polytechnique.

4 CADRE DE RÉFÉRENCE

- [*Mission, valeurs institutionnelles et énoncé de vision de Polytechnique Montréal.*](#)
- [*Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.*](#)
- Ingénieurs Canada. (2022). [*Bureau canadien d'agrément des programmes de génie — Norme et procédures d'agrément 2022 : Qualités requises des diplômés.*](#)
- Ingénieurs Canada. (2016). [*Guide national sur le développement durable et la gérance environnementale à l'intention des ingénieurs.*](#)
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement. (1987). [*Notre avenir à tous : rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.*](#) Nations Unies.
- Nations Unies. (1993). [*Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement : Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992.*](#) [Sommet de Rio 1992].
- Nations Unies. (2015). [*Objectifs de développement durable.*](#)
- Collectif Fortes. (2020). *Manuel de la Grande Transition : former pour transformer.* Les Liens qui libèrent.

5 DÉFINITIONS

Dans la présente Politique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

« **Développement durable** » : un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Brundtland, 1987) ; et un développement soutenu par trois piliers : viabilité économique, équité sociale et préservation de l'environnement (Sommet de Rio, 1992).

« **Membre de la communauté de Polytechnique** » : Les étudiantes, les étudiants et les membres du personnel de Polytechnique ainsi que les membres de son conseil d'administration.

« **Membre de la collectivité de Polytechnique** » : En plus des membres de la communauté de Polytechnique, la collectivité de Polytechnique inclut les parties prenantes qui entretiennent des liens soutenus avec Polytechnique. Il s'agit notamment de ses diplômées et diplômés, de la Fondation et Alumni de Polytechnique Montréal, de ses associations étudiantes, syndicales et professionnelles, des entreprises et organismes maintenant des liens d'affaires ou des partenariats avec Polytechnique ou établis sur le campus, ainsi que les membres de leur personnel.

« **Responsable d'actions** » et « **co-responsable d'actions** » : personne responsable de la réalisation d'une action identifiée au plan d'action en développement durable en raison de son rôle au sein de Polytechnique, incluant au sein d'instances ou de comités institutionnels, ou de son contrôle sur des ressources financières, matérielles et humaines nécessaires au déploiement de l'action. Il peut par exemple s'agir de personnes gestionnaires d'unité administrative, directrices de département ou membres de l'exécutif d'associations étudiantes.

« **Transition socioécologique** » : « Dans le contexte écologique et social, parler de transition consiste à chercher à passer d'une situation contemporaine marquée par des trajectoires insoutenables à un état des sociétés caractérisé par la soutenabilité et l'équité, vis-à-vis des générations présentes et futures. »¹

« **Unité** » : toutes les unités administratives, d'enseignement et de recherche de Polytechnique, telles qu'elles apparaissent à l'organigramme officiel.

6 ORIENTATIONS

Université engagée dans l'ingénierie durable, Polytechnique mobilise sa communauté autour d'orientations pour une intégration efficace du développement durable dans ses sphères d'intervention.

6.1 Gouvernance

Fonder les choix institutionnels sur des principes de responsabilité sociale des organisations en considérant les différents impacts sur l'écosystème économique, social et environnemental.

6.2 Formation

Former des acteurs de changement : des professionnels responsables, engagés et outillés pour comprendre et mettre en œuvre le développement durable.

¹ Collectif Fortes. (2020). *Manuel de la Grande Transition : former pour transformer*. Les Liens qui libèrent. p.22.

6.3 Recherche

Comprendre les impacts liés à la recherche et innover dans le développement d'outils d'aide à la décision et de solutions durables et résilientes dans un contexte de transition socioécologique.

6.4 Rayonnement

Faire reconnaître l'expertise de Polytechnique comme une référence en ingénierie durable et mettre cette expertise au service de la société.

6.5 Communauté

Créer un milieu de vie respectueux de l'environnement et de la société favorisant le bien-être de toute la communauté de Polytechnique.

6.6 Opérations

Gérer ses ressources, ses approvisionnements et ses impacts de façon responsable, verdir le campus d'ici 2035 et viser la carboneutralité pour 2050.

Des repères liés à ces orientations en matière de développement durable sont présentés en *Annexe A - Repères par orientation*. Ces repères recensent les politiques, engagements, certifications et bonnes pratiques en vigueur à Polytechnique en lien avec chacune des orientations et peuvent être utilisés comme références.

7 PRINCIPES DIRECTEURS

Polytechnique propose quatre principes afin de mettre en pratique une démarche responsable, réfléchie et transversale en matière de durabilité. Ils sont d'égale importance et doivent être considérés comme des stratégies d'application. La responsabilité de mise en œuvre est collective; chaque personne doit examiner ses décisions en appliquant les principes directeurs. Un aide-mémoire est disponible en *Annexe B - Aide-mémoire des principes directeurs*.

7.1 Repenser

Dans une perspective de pérennité et de bien commun, Polytechnique incite à une réflexion constructive : réfléchir à la source du problème, aux besoins réels, aux usages, à l'évolution d'un projet et aux impacts locaux, régionaux et mondiaux au fil du temps.

Polytechnique accueille positivement l'expression de doutes, les idées atypiques, de même que l'appel à un réalignement des objectifs, stratégies et moyens. Elle favorise ainsi l'essor de solutions durables et l'amélioration continue.

Stratégies de mise en œuvre

- Encourager la créativité et la pensée originale pour stimuler les idées audacieuses.
- Développer la pensée critique et la pensée systémique pour favoriser une analyse approfondie des initiatives et des solutions.
- Valoriser la capacité d'anticipation, d'analyse de risques et d'adaptation pour le développement de solutions résilientes.

7.2 Collaborer

Polytechnique développe une culture d'ouverture et de co-construction. Elle favorise les approches transversales, participatives et multidisciplinaires, les partenariats et l'intégration de toutes les

parties concernées pour mettre en œuvre une action climatique et environnementale qui est également inclusive, juste et équitable.

Stratégies de mise en œuvre

- Cultiver l'esprit d'échange et de dialogue et favoriser la diversité d'opinions.
- Miser sur la consultation et l'inclusion des parties concernées tout au long des initiatives ou du développement d'une solution.
- Opérer avec respect et bienveillance et garder à l'esprit en permanence que l'intérêt collectif est l'objectif ultime.

7.3 Incarner

Faisant preuve de leadership et d'intégrité, Polytechnique vise les meilleures pratiques et le recours à l'innovation pour dépasser les attentes en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Elle promeut une cohérence dans la planification et la gestion des actions, dans le choix des priorités et dans l'allocation des ressources.

Stratégies de mise en œuvre

- Intégrer une approche systémique et une évaluation des actions envisagées et implantées.
- Communiquer de façon transparente et proactive en tout temps pour assurer une bonne circulation de l'information et en faciliter l'accès.
- Agir comme modèle en menant des initiatives respectueuses de l'environnement, socialement acceptables et économiquement viables.

7.4 Influencer

Pour soutenir la société dans la transition socioécologique, Polytechnique mobilise les expertises, développe les connaissances et partage le savoir tant à l'interne qu'à l'externe.

Stratégies de mise en œuvre

- Former et sensibiliser la communauté et la société aux enjeux locaux, régionaux et mondiaux de la durabilité.
- Stimuler le passage à l'action durable de la communauté et inspirer la société à agir.
- Contribuer aux débats de société pour répondre aux grands défis mondiaux.

8 CADRE OPÉRATIONNEL

L'application de cette politique repose sur une démarche de durabilité s'articulant autour de deux axes : **l'activation de la culture organisationnelle** et **l'élaboration, le déploiement et le bilan d'un plan d'action** en développement durable (ci-après « **PADD** »).

8.1 Activation de la culture organisationnelle

Polytechnique dynamise la culture de développement durable, stimule l'engagement et reconnaît les contributions en matière de DD par différents moyens. Le soutien offert se décline en quatre volets.

- **Animation** : organisation d'activités sur des sujets liés au développement durable.

- **Accompagnement** : maintien et partage d'une expertise interne en DD, notamment pour enrichir l'offre de formation, maintenir une veille et partager des meilleures pratiques.
- **Communication interne et rayonnement** : diffusion de l'information et mise en valeur des actions.
- **Reddition de comptes et amélioration continue** : classements, certifications et rapport annuel.

8.2 Élaboration, déploiement et bilan d'un plan d'action en développement durable (PADD)

Polytechnique structure son approche par l'élaboration du PADD. Cette élaboration repose sur un processus de consultation ouvert, garant d'une forte adhésion à son déploiement. L'accomplissement des actions suit une démarche structurée : orientation, planification, réalisation, mise en œuvre et amélioration continue des actions déployées. Le PADD constitue un découplage opérationnel des orientations stratégiques de Polytechnique. Des responsables et coresponsables d'action sont identifiés dans le cadre de son élaboration pour rendre des comptes pour chaque action inscrite au plan. Un bilan annuel permet d'évaluer la performance de Polytechnique en matière de durabilité.

9 STRUCTURE FONCTIONNELLE

Polytechnique s'engage à déployer les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs en développement durable. La Politique est sous la responsabilité de la Direction talents, culture, environnement et société (ci-après « **DTCES** »). Celle-ci en confie la démarche de mise en œuvre au Bureau du développement durable et sociétal (ci-après « **BDDS** »).

9.1 Direction générale

Considérant la portée transversale du développement durable et le fait qu'il s'intègre dans l'ensemble des activités de Polytechnique, la Direction générale met le développement durable au cœur des priorités stratégiques et elle agit avec leadership en jouant un rôle actif et visible.

9.2 Direction talents, culture, environnement et société (DTCES)

La DTCES est responsable de l'application de la présente Politique et endosse les rôles suivants.

- Faire des interventions pour que soient attribuées les ressources nécessaires, sous réserve des budgets alloués, pour planifier, réaliser, mettre en œuvre et assurer l'amélioration continue des actions prioritaires.
- Communiquer régulièrement avec l'ensemble de la communauté de Polytechnique en lien avec l'application de la présente politique.
- Assurer la liaison avec les directions, les instances et les comités.

Elle assure la présidence du Comité d'orientation en développement durable de l'École Polytechnique (ci-après « **CODDEP** ») et partage les rétroactions périodiques en matière de développement durable à la Direction générale.

9.3 Instances et comités institutionnels

Les instances et comités institutionnels jouent un rôle d'expert de contenu pour contribuer au succès des actions prioritaires. Leur rôle est notamment de conseiller les responsables d'actions sur les orientations à prendre, de valider les éléments critiques, d'assurer une veille stratégique et un suivi à haut niveau des actions et des initiatives à réaliser.

9.4 Membres de la communauté et de la collectivité de Polytechnique

Tous les membres de la communauté participent à l'activation de la culture organisationnelle. Polytechnique s'attend à ce que l'ensemble des membres de sa communauté souscrive aux principes de cette Politique et collabore à sa mise en œuvre.

Polytechnique s'attend également à la coopération de toute la collectivité pour l'atteinte des objectifs en développement durable, notamment par la collaboration et la participation aux actions découlant de la présente Politique.

9.5 Structure de soutien en développement durable

Le BDDS et le Comité d'orientation en développement durable de l'École Polytechnique constituent une structure de soutien pour la communauté de Polytechnique pour l'activation de la culture organisationnelle et en lien avec le PADD.

9.5.1 Bureau du développement durable et sociétal (BDDS)

Le BDDS offre une expertise en développement durable, complémentaire aux expertises des équipes en place, pour soutenir la démarche de durabilité s'articulant autour des axes d'**activation de la culture organisationnelle** et d'**élaboration, déploiement et bilan du PADD** (article 8). Il collabore ainsi avec les personnes impliquées dans les différentes initiatives contributrices à l'activation de la culture DD et coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du PADD afin de réaliser les priorités organisationnelles. À cet effet, les personnes conseillères au BDDS appuient, selon les mandats qui leur sont octroyés, les responsables d'action et leur équipe projet dans l'avancement des actions priorisées.

En outre, le BDDS élabore, met à jour et diffuse régulièrement les repères par orientation (Annexe A) en consultant les unités et parties prenantes concernées.

Finalement, il prépare des rétroactions périodiques à la direction générale ainsi qu'une reddition de compte globale et annuelle de l'état d'avancement des initiatives et projets priorisés.

9.5.2 Comité d'orientation en développement durable de l'École Polytechnique (CODDEP)

Le CODDEP est constitué de l'équipe du BDDS et des différents groupes de personnes issues de la communauté (communauté étudiante, membres du personnel, incluant le corps professoral) et assure une représentation de l'expertise en développement durable de Polytechnique. Il est aussi complété par les responsables des actions priorisées du PADD dont les projets sont en cours. À travers le temps, le CODDEP doit viser une diversité dans sa composition, notamment par l'inclusion des groupes sous-représentés. Sa composition détaillée est disponible à l'*Annexe C - Composition du CODDEP*.

La Direction talents, culture, environnement et société, ou une personne qu'elle délègue, préside et anime le CODDEP. Le CODDEP se réunit au minimum quatre fois par année.

Le CODDEP joue trois rôles principaux.

- **Forum pour activer la culture DD** : analyse les différentes initiatives qui leur sont soumises en tenant compte de priorités organisationnelles.
- **Concertation entre les responsables d'actions** : discute des interactions entre les différents projets, des ressources disponibles, des avancées, des freins, des réalisations et des priorités d'action.

- **Accompagnement à la réalisation** : participe à la définition, à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des grandes étapes des projets d'envergure.

Le CODDEP ne requiert pas de quorum et établit ses propres règles de fonctionnement. Il peut notamment recommander différentes stratégies pour assurer le succès de la démarche de durabilité, par exemple, créer des sous-comités ou faire des activités de mobilisation pour la communauté de Polytechnique.

9.6 Structure de réalisation du plan d'action en développement durable (PADD)

9.6.1 Responsables et co-responsables d'actions

Les responsables et co-responsables d'actions sont responsables du succès des actions du PADD qui leur sont confiées. Ils peuvent compter sur le soutien du BDDS, selon les mandats qui leur sont attribués.

Les responsables et co-responsables d'actions mobilisent une équipe pour toute la durée de réalisation et d'implantation de l'action. Ils présentent le suivi aux instances concernées, selon les fréquences établies. Ils peuvent être invités à présenter l'avancement de leur projet au CODDEP. Ils soumettent au BDDS les informations nécessaires au suivi régulier.

9.6.2 Équipe d'action

Chaque membre de l'équipe participe activement, en mode collaboratif, aux activités du projet : définition de livrables, collecte et partage de données, description et analyse des pratiques actuelles puis, identification, réalisation et mise en œuvre des solutions.

Les personnes à impliquer sont identifiées au début du projet et, lorsque requis, constituent une équipe transversale et représentative des personnes qui seront touchées par la mise en œuvre du projet.

10 DISPOSITIONS FINALES

10.1 Langage inclusif

La Politique est rédigée en langage inclusif de manière à désigner les personnes de tout genre et de toute identité de genre.

10.2 Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur au moment de son adoption par le Conseil d'administration.

10.3 Modification mineure

Toute modification aux annexes est considérée une modification mineure. Toute modification mineure à la présente politique est effectuée par la Direction talents, culture, environnement et société sur recommandation du BDDS sauf pour l'Annexe A, laquelle est tenue à jour par le BDDS conformément à l'article 9.5.1.

L'Assemblée de direction est informée de toute modification mineure.

ANNEXE A - REPÈRES PAR ORIENTATION

Afin de mieux intégrer le développement durable dans ses sphères d'intervention, Polytechnique s'appuie sur les repères suivants :

1 Gouvernance

2 Formation

3 Recherche

4 Rayonnement et communauté

- 4.1 Communications et rayonnement
- 4.2 Engagement envers sa communauté et la société
- 4.3 Communauté inclusive
- 4.4 Sécurité, bien être et milieu de vie sain
- 4.5 Éthique

5 Opérations

- 5.1 Air et changements climatiques
- 5.2 Bâtiments : conception, construction, opérations et maintenance
- 5.3 Gestion de l'énergie
- 5.4 Alimentation et services alimentaires
- 5.5 Gestion des terrains, aménagements et biodiversité
- 5.6 Achats
- 5.7 Mobilité
- 5.8 Gestion des matières résiduelles
- 5.9 Gestion de l'eau

Ces repères offrent un recensement des politiques liées à des thématiques de développement durable, des engagements pris par Polytechnique et des certifications octroyées à Polytechnique. Ils offrent un aperçu des bonnes pratiques mises en œuvre et véhiculées à Polytechnique.

1 GOUVERNANCE

Polytechnique est responsable des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement. Polytechnique utilise des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) pour évaluer le degré de prise en compte des enjeux de développement durable dans sa stratégie organisationnelle.

Responsables de la mise à jour : Direction générale, Secrétariat général, Bureau du développement durable et sociétal.

2 FORMATION

Depuis son engagement dans le cadre de la Conférence des parties (COP 25) en 2019, Polytechnique s’emploie à accroître l’accès à l’éducation environnementale et à la durabilité dans les programmes d’enseignement et sur son campus ([Engagement carboneutralité 2019](#)).

Afin de respecter sa mission et les requis du BCAPG, les [12 qualités](#) à développer pour la communauté étudiante en ingénierie du BCAPG constituent la référence dans les programmes d’enseignement pour le développement des compétences des ingénieurs et scientifiques de haut niveau. Plusieurs de ces qualités recoupent les sept principes de mise en œuvre à développer en développement durable pour toute sa communauté : innovation et créativité, respect de la capacité des écosystèmes, pensée systémique et cycle de vie, anticipation et gestion des risques, multidisciplinarité, inclusion des parties prenantes et communication proactive et dialogue ([MOOC—L’ingénierie, source de solutions durables](#) : *Sept principes de mise en œuvre de l’ingénierie durable*, Polytechnique Montréal).

Une [définition de l’ingénierie durable](#) est proposée sur le site du Bureau du développement durable et sociétal : « *Une pratique de l’ingénierie qui, dans toutes ses actions, assume une responsabilité élargie sur les plans environnemental, social et économique. L’ingénierie durable : intègre des dimensions techniques et non techniques dans son analyse des problèmes; tient compte du contexte global (planétaire); prend en considération le système dans lequel s’insèrent les solutions qu’elle conçoit et met en œuvre; cherche à proposer des solutions viables à long terme; reconnaît la nécessité de collaborer avec des spécialistes d’autres disciplines et avec diverses parties prenantes pour solutionner des problèmes.* ». Cette définition a été adaptée de B. Cushman-Roisin (2009) par le sous-comité sur l’intégration du DD dans la formation du Comité de développement durable de l’École Polytechnique (CODDEP).

Responsables de la mise à jour : Direction des affaires académiques et de l’expérience étudiante, Études de l’ingénieur, Études supérieures, Programmes de certificat, Service des ressources humaines, Bureau du développement durable et sociétal.

3 RECHERCHE

Par l’entremise de ses activités de recherche, Polytechnique vise à répondre aux objectifs mondiaux de développement durable de l’ONU et aux 14 grands défis de l’ingénierie inventoriés par la National Academy of Engineering (2008) tel que défini dans le [Plan institutionnel de la recherche](#). Pour ce faire, Polytechnique sensibilise sa communauté de recherche à ces objectifs mondiaux de développement durable de l’ONU et à ces 14 grands défis de l’ingénierie inventoriés par la National Academy of Engineering (2008).

Depuis son engagement dans le cadre de la Conférence des parties (COP 25) en 2019, Polytechnique mobilise davantage de ressources pour la recherche axée sur les mesures pour remédier aux changements climatiques et faciliter le développement des compétences ([Engagement carboneutralité 2019](#)).

Dans le cadre des opérations liées aux activités de recherche, les instituts, centres et groupes de recherche de Polytechnique se réfèrent aux repères présentés dans les sections Communauté inclusive (Section 4.3), Sécurité (Section 4.4), Éthique (Section 4.5) et Opérations (Section 5) de la présente annexe ainsi que de les faire connaître à ses collaborateurs externes.

Responsables de la mise à jour : Direction de la recherche et de l’innovation, Études supérieures, Bureau du développement durable et sociétal.

4 RAYONNEMENT ET COMMUNAUTÉ

4.1 Communications et rayonnement

Enraciner la durabilité dans toutes les activités et ainsi rehausser la réputation de l'université constitue une boucle d'influence positive dans laquelle s'engage Polytechnique. Sachant que la fierté est un vecteur puissant de mobilisation, Polytechnique veille à communiquer le fil narratif à l'interne et l'externe pour un stimuler et maintenir l'engagement à l'égard de la durabilité, puis façonner et propulser une image publique aussi forte que cohérente.

Responsables de la mise à jour : Services des communications et des relations publiques, Service du recrutement étudiant, de la promotion et le événementiel, Direction talents, culture, environnement et société, Bureau du développement durable et sociétal.

4.2 Engagement envers sa communauté et la société

Depuis son engagement dans le cadre de la Conférence des parties (COP 25) en 2019, Polytechnique vise à accroître l'accès à l'éducation environnementale et à la durabilité dans les programmes de sensibilisation des communautés ([Engagement carboneutralité 2019](#)).

Responsables de la mise à jour : Services des communications et des relations publiques, Bureau du développement durable et sociétal, Service des ressources humaines, Service aux étudiants de Polytechnique.

4.3 Communauté inclusive

L'adoption de la [Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en février 2022 s'inscrit dans la foulée des initiatives entreprises par Polytechnique pour faire face aux enjeux de société dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

La [Politique cadre sur l'accueil et le soutien des étudiants en situation de handicap](#) et la [Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) formalisent l'engagement de Polytechnique à offrir aux membres de sa communauté un milieu d'études, de travail et de vie sain, respectueux et sécuritaire qui valorise et célèbre la diversité et l'inclusion dans toutes ses activités.

Polytechnique détient la Certification Parité et pose des actions concrètes pour assurer une représentation équitable des femmes dans son corps professoral et son personnel.

Responsables de la mise à jour : Service aux étudiants de Polytechnique, Service des ressources humaines, Direction de la recherche et de l'innovation, Bureau du développement durable et sociétal.

4.4 Sécurité, bien être et milieu de vie sain

Polytechnique offre un milieu sain et sécuritaire aux membres de sa communauté et à ses visiteurs ainsi que pour la conservation des savoirs et de l'information. La sécurité fait l'objet de plusieurs politiques : [Politique concernant la gestion de la santé et de la sécurité](#), [Politique opérationnelle en matière de gestion des mesures d'urgence et de gestion de crise](#), [Politique sur l'utilisation de la vidéosurveillance avec enregistrement dans les pavillons de Polytechnique](#), [Politique pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel](#), [Politique sur la protection des renseignements personnels](#), [Politique de sécurité de l'information](#).

En lien avec un milieu sain, Polytechnique vise à offrir un milieu de vie respectant l'intégrité des personnes et des biens et un environnement sans fumée à tous les membres de la communauté de Polytechnique ([Règlement pour un milieu de vie respectant l'intégrité des personnes et des biens](#) et [Politique sans fumée](#)).

Afin de préserver des services de qualité à notre communauté tout en considérant le bien-être du personnel et leur équilibre travail-famille, Polytechnique a émis une [directive d'encadrement du télétravail](#). Polytechnique Montréal reconnaît que la santé mentale est un élément essentiel à l'épanouissement collectif et personnel ainsi qu'à la persévérance et la réussite scolaire de la communauté étudiante avec la [Politique relative à la santé mentale de la communauté étudiante](#).

Responsables de la mise à jour : Service de la sûreté institutionnelle, Secteur santé et sécurité, Bureau d'intervention et de prévention des conflits et de la violence, Direction de l'administration et des ressources, Service aux étudiants, Bureau du développement durable et sociétal.

4.5 Éthique

La dimension éthique est importante dans une démarche de développement durable, car elle concerne les valeurs et les principes qui sous-tendent les choix et les actions en matière de développement. Elle interroge les conséquences des décisions sur les personnes et les communautés, sur les générations futures et sur l'environnement.

Considérer l'aspect éthique aide à veiller à ce que le développement durable ne soit pas réduit à une simple question technique, mais qu'il tienne compte de la dimension humaine et sociale du développement, et de la responsabilité collective envers la planète et les sociétés.

Plusieurs politiques de Polytechnique portent sur des thématiques liées à l'éthique : [Règlement sur les conflits d'intérêts des membres du personnel](#), [Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil d'administration de l'École Polytechnique](#), [Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle](#), [Politique en matière de probité](#), [Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains](#), [Politique relative à l'intégrité et aux conflits d'intérêts en recherche](#), [Politique sur la gestion des données de recherche](#).

Responsables de la mise à jour : Secrétariat général, Direction de l'administration et des ressources, Direction de la recherche et de l'innovation, Bureau du développement durable et sociétal.

5 OPÉRATIONS

5.1 Air et changements climatiques

Polytechnique intègre des actions dans une démarche structurée pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ([Engagement carboneutralité 2019](#)). Pour arriver à la carboneutralité, il faut d'abord réduire les émissions de sa chaîne de valeur, ensuite contribuer à la réduction d'autres acteurs (achat de crédits carbone issus de projets de réduction) et finalement, contribuer au développement de puits de carbone mondiaux (achat de crédits carbone issus de projets de séquestration). Des [organismes sont recommandés](#) pour la compensation. La communauté de Polytechnique doit également considérer son impact sur les changements climatiques dans le cadre de toutes ses activités.

Responsables de la mise à jour : Bureau du développement durable et sociétal, Direction de l'administration et des ressources, Direction de la recherche et de l'innovation.

5.2 Bâtiments : conception, construction, opérations et maintenance

La conception et la construction des bâtiments (rénovations ou constructions neuves) dont Polytechnique est propriétaire intègre des requis de références reconnues et publiées tels que des codes, politiques, lignes directrices, certifications ou systèmes d'évaluation liés aux bâtiments verts, aux bâtiments durables et aux bâtiments sains autant dans la démarche de conception que dans la

réalisation des travaux. Ceci inclut des pratiques de consultation et de participation des usagers dans le développement des projets de conception et de construction des bâtiments. Tout comme dans les opérations quotidiennes, Polytechnique favorise la hiérarchisation des « 3RV » telle que décrite dans la section 5.8.

Les bâtiments de l'établissement sont exploités et entretenus selon les meilleures pratiques reconnues en s'inspirant des politiques, programmes ou systèmes d'évaluation de gestion durable ou de bâtiments verts axés sur l'exploitation et l'entretien de bâtiments existants.

Responsables de la mise à jour : Direction du développement du campus, Service des immeubles, Bureau du développement durable et sociétal.

5.3 Gestion de l'énergie

Afin de prioriser les actions en lien avec la gestion énergétique (énergie électrique et thermique), les principes de la saine gestion énergétique sont mis de l'avant : d'abord, la réduction de la consommation à la source d'utilisation (1 - utiliser moins d'énergie) autant par le choix des équipements, leurs horaires de démarrage et d'utilisation que par la modification du comportement des usagers; ensuite, la saine gestion passe par l'optimisation et l'amélioration de l'efficacité énergétique (2 - faire plus avec la même quantité d'énergie); et finalement, les sources d'approvisionnement en énergie doivent être optimisées en favorisant des énergies propres et renouvelables (3 - mieux produire l'énergie). La saine gestion de l'énergie fait l'objet d'amélioration continue dans toutes les activités de Polytechnique.

Responsables de la mise à jour : Service des immeubles, Direction du développement du campus et Bureau du développement durable et sociétal.

5.4 Alimentation et services alimentaires

Polytechnique Montréal détient la désignation « [Campus équitable](#) », octroyée par Fairtrade Canada, l'Association québécoise du commerce équitable et le Réseau canadien du commerce équitable. Cette certification implique que : tout le café servi doit être certifié Fairtrade; partout où l'on sert du thé, au moins trois thés certifiés Fairtrade; partout où l'on vend du chocolat, au moins une option de tablette au chocolat doit être certifiée Fairtrade. De plus, l'ensemble du café et du thé servi lors des réunions et des événements tenus sur le campus ainsi que celui offert dans les bureaux gérés par l'administration du campus ou par les associations étudiantes doit être certifié Fairtrade.

Polytechnique promeut une alimentation saine et locale en cohérence avec les principes de développement durable ([Plan stratégique ASAP](#)). L'Association des services alimentaires de Polytechnique (l'ASAP) a reçu l'obtention de la certification « Achat local » d'Aliments Québec en 2022-2023 et maintient la certification « Végé-engagé » de l'Association végétarienne de Montréal.

Responsables de la mise à jour : Association étudiante de Polytechnique, Association des services alimentaires de Polytechnique et Bureau du développement durable et sociétal.

5.5 Gestion des terrains, aménagements et biodiversité

Polytechnique est engagée dans la lutte contre le déclin de la biodiversité et pour la restauration et le rehaussement écologiques ([Engagement Nature Positive 2022](#)). Polytechnique reconnaît son rôle dans [la protection et la préservation du site patrimonial du Mont-Royal](#) sur lequel son campus est situé. Polytechnique sensibilise sa communauté à cet enjeu. Polytechnique exerce un rôle de leadership et d'exemplarité dans le développement de ses projets majeurs et dans ses opérations.

L'herbicyclage est pratiqué.

Responsables de la mise à jour : Service des immeubles, Direction du développement du campus et Bureau du développement durable et sociétal.

5.6 Achats

La gestion des achats intègre des pratiques d'achat responsable : des critères de durabilité sont intégrés dans la [Politique d'acquisition de biens et de services](#).

Responsables de la mise à jour : Approvisionnements, Bureau du développement durable et sociétal.

5.7 Mobilité

Les principes de mobilité durable doivent être respectés par la proposition d'un cocktail de transport à sa communauté et le soutien au transport durable. Dans le cadre des déplacements pendulaires, il faut d'abord prioriser l'utilisation des transports actifs, comme la marche et le vélo ou le vélo-partage, ensuite les transports en communs, puis l'autopartage ([Se rendre à Polytechnique en transport durable](#)).

À Polytechnique, les [transports actifs](#) sont encouragés et la culture du vélo est très importante. Les efforts et les infrastructures pour promouvoir la [pratique du vélo](#) lui valent la certification VÉLOSYPATHIQUE.

Les déplacements professionnels font l'objet de recommandations du Comité sur les déplacements professionnels. Voici le [guide sur les déplacements professionnels](#).

Responsable de la mise à jour : Service des immeubles, Direction de l'administration et des ressources, Direction du développement du campus et Bureau du développement durable et sociétal.

5.8 Gestion des matières résiduelles

Afin de prioriser les actions en lien avec la gestion des matières résiduelles, le principe des « 3RV » doit être appliqué, soit la réduction à la source d'abord, ensuite le réemploi, puis le recyclage, finalement la valorisation est le dernier recours avant l'élimination qui elle qui doit être évitée, ou à tout le moins minimisée. La gestion des matières résiduelles est la responsabilité de tous et fait l'objet d'amélioration continue dans toutes les activités de Polytechnique. ([Matières résiduelles](#))

Les [matières dangereuses](#) doivent être gérées selon les consignes identifiées par le Secteur santé et sécurité.

La disposition des biens fait l'objet d'une [Procédure relative à la disposition des biens](#).

Responsables de la mise à jour : Service des immeubles, Direction du développement du campus et Bureau du développement durable et sociétal.

5.9 Gestion de l'eau

Polytechnique vise à réduire et optimiser sa consommation d'eau provenant de la Ville. Polytechnique se base sur des principes d'infrastructure verte et durable et sur des principes de développement à faible impact (*Low Impact Development—LID*) pour la gestion des eaux de pluie.

Responsables de la mise à jour : Service des immeubles, Direction du développement du campus et Bureau du développement durable et sociétal.

ANNEXE B - AIDE-MÉMOIRE DES PRINCIPES DIRECTEURS

PRINCIPES	DESCRIPTION	MISE EN OEUVRE		
REPENSER	<p>Dans une perspective de pérennité et de bien commun, Polytechnique incite à une réflexion constructive : réfléchir à la source du problème, aux besoins réels, aux usages, à l'évolution d'un projet et aux impacts locaux, régionaux et mondiaux au fil du temps.</p> <p>Polytechnique accueille positivement l'expression de doutes, les idées atypiques, de même que l'appel à un réalignement des objectifs, stratégies et moyens. Elle favorise ainsi l'essor de solutions durables et l'amélioration continue.</p>	Encourager la créativité et la pensée originale pour stimuler les idées audacieuses.	Développer la pensée critique et la pensée systémique pour favoriser une analyse approfondie des initiatives et des solutions.	Valoriser la capacité d'anticipation, d'analyse de risques et d'adaptation pour le développement de solutions résilientes.
COLLABORER	<p>Polytechnique développe une culture d'ouverture et de co-construction, en favorisant les approches transversales, participatives et multidisciplinaires, les partenariats et l'intégration de toutes les parties concernées pour mettre en œuvre une action climatique et environnementale qui est également inclusive, juste et équitable.</p>	Cultiver l'esprit d'échange et de dialogue, favoriser la diversité d'opinions.	Miser sur la consultation et l'inclusion des parties concernées tout au long des initiatives ou du développement d'une solution.	Opérer avec respect et bienveillance en gardant à l'esprit en permanence que l'intérêt collectif est l'objectif ultime.
INCARNER	<p>Faisant preuve de leadership et d'intégrité, Polytechnique vise les meilleures pratiques et le recours à l'innovation pour dépasser les attentes en matière de responsabilité sociale et environnementale.</p> <p>Elle promeut une cohérence dans la planification et la gestion des actions, dans le choix des priorités et dans l'allocation des ressources.</p>	Intégrer une approche systémique et une évaluation des actions envisagées et implantées.	Communiquer de façon transparente et proactive en tout temps pour assurer une bonne circulation de l'information et en faciliter l'accès.	Agir comme modèle en menant des initiatives respectueuses de l'environnement, socialement acceptables et économiquement viables.
INFLUENCER	<p>Pour soutenir la société dans la transition socio-écologique, Polytechnique mobilise les expertises, développe les connaissances et partage le savoir tant à l'interne qu'à l'externe.</p>	Sensibiliser la communauté et la société aux enjeux locaux, régionaux et mondiaux de la durabilité.	Stimuler le passage à l'action durable de la communauté et inspirer la société à agir.	Contribuer aux débats de société pour répondre aux grands défis mondiaux.

ANNEXE C - COMPOSITION DU CODDEP

Le Comité d'orientation en développement durable de l'École Polytechnique (CODDEP) est composé des membres de la liste ci-après.

- La personne à la Direction talents, culture, environnement et société ou une personne qu'elle délègue.
- Les membres du personnel du Bureau du développement durable et sociétal.
- Une personne membre du personnel de chacune des unités suivantes, désigné(e) par leurs directions:
 - Service aux étudiants;
 - Services des ressources humaines;
 - Service des immeubles;
 - Direction du développement du campus;
 - Secteur des approvisionnements du Service des finances;
 - Service des communications et des relations publiques.
- Sept membres du personnel dont un minimum de trois membres du corps professoral, désignés par la direction générale.
- Une personne membre de chaque association étudiante, désignés respectivement par l'Association étudiante de Polytechnique (AEP) et l'Association étudiante des cycles supérieurs de Polytechnique (AÉCSP).
- Trois membres de la communauté étudiante impliqués en développement durable (membre d'un comité étudiant, d'une société technique, responsable d'un projet du Fonds pour des initiatives durables (FID) ou autre) désignés conjointement par l'AEP et l'AÉCSP.
- Les responsables ou co-responsables des actions en cours, s'ils ne sont pas déjà représentés.